

Saint-Constant démarre un processus d'annexion territoriale pour intégrer l'emprise de la montée des Bouleaux à son territoire

Saint-Constant, le 23 décembre 2020 – Lors de la séance du conseil municipal du 15 décembre dernier, un processus d'annexion territoriale a été démarré afin d'intégrer la totalité de l'emprise de la montée des Bouleaux, appartenant à la Ville de Delson, au territoire de Saint-Constant.

Bien que peu de gens le savent, les infrastructures souterraines d'égout et d'aqueduc de la montée des Bouleaux sont sous la responsabilité de la Ville de Saint-Constant tandis que la chaussée sur cet axe est sous la responsabilité de la Ville de Delson, une situation complètement inadéquate. De plus, 29 propriétés sur cet axe se situent entièrement à Saint-Constant, et ce, comparativement à 3 pour Delson.

Puisque le dessus de la montée des Bouleaux appartient à la Ville de Delson à partir de la rue Lévesque, il est impossible pour la Ville de Saint-Constant de procéder aux travaux nécessaires pour assurer la desserte adéquate en égout et en aqueduc des citoyens Constantins qui sont domiciliés sur cet axe sans passer par une entente, ce qui occasionne des délais inutiles et qui est complètement inefficace.

Comme les infrastructures de la montée des Bouleaux ont atteint leur fin de vie utile, des travaux majeurs de réhabilitation sont nécessaires pour rendre cette artère plus sécuritaire et conviviale.



Une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de l'ordre de 1,4 million de dollars a été obtenue par la Ville de Saint-Constant en 2020 afin de remplacer la conduite d'aqueduc de la montée des Bouleaux et de la rue Pinsonneault. Compte tenu de la situation existante, la Ville ne peut pas se prévaloir du montant de la subvention pour procéder à ces travaux d'amélioration sans l'obtention préalable de l'accord de la Ville de Delson, étant donné que le dessus de la montée des Bouleaux leur appartient.

Afin de débiter la réfection des infrastructures de cette voie publique, la collaboration de la Ville de Delson est essentielle. Toutefois, les discussions entre les deux Villes n'ont mené à aucun résultat concret jusqu'à maintenant. Il n'est donc plus possible d'attendre, car les travaux doivent se faire en 2021. De plus, cette situation ne devrait pas perdurer, car avoir deux propriétaires pour une même rue (un pour le dessus et l'autre pour le dessous) n'est vraiment pas idéal.

« Nous avons entamé un processus d'annexion territoriale lors de la séance du conseil municipal du 15 décembre afin d'intégrer l'emprise de la montée des Bouleaux à notre territoire, de la rue Saint-Pierre jusqu'aux Galeries Delson, pour enfin régler cette situation hors norme. Une fois cette procédure complétée, il nous sera possible d'agir en toute liberté, sans attendre une entente quelconque, afin de réaliser les travaux requis avec les subventions qui nous ont déjà été octroyées », mentionne le maire, Jean-Claude Boyer.

Source :

Service des communications, Ville de Saint-Constant

450 638-2010, poste 7460

communication@saint-constant.ca